



Extrait du L'École Émancipée

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2483>

# Intervention d'Yves Vilbois (CAN, Nancy - Metz) sur l'Autonomie et la déréglementation au collège



Date de mise en ligne : dimanche 21 janvier 2018

- Syndicats Nationaux - SN

les du SNES - CAN du SNES de janvier 2018 -

---

L'École Émancipée

---

Les DHG qui arrivent dans les collèges montrent la fragilité des sections euros par rapport à leurs horaires fluctuantes (1 heure ou 2 heures).

Les Bilangues reçoivent une enveloppe de 6 heures pour les deux langues. Mais quelle sera la répartition dans différents collèges ? C'est souvent la variable d'ajustement pour les compléments de service.

Un point sur Devoirs Faits est nécessaire, les enveloppes de la seconde période doivent tomber en février, quelle quantité, quelle répartition ?

Ainsi l'assemblée présente l'amendement suivant :

**Amendement sur les enseignements facultatifs :**

**Dans le souci de contrer l'autonomie des établissements et les dérives managériales de certains chefs d'établissement, le SNES exige la mise en place d'un véritable cadrage national relatif à la dotation horaire des enseignements facultatifs. A minima, et dans le souci d'éviter de renvoyer les militants à des rapports de force locaux qui risquent souvent de leur être défavorables, le snes-fsu se dotera d'outils militants permettant aux collègues de répondre aux enjeux sur cette question. Il s'agirait ainsi de généraliser à tous les S3 des tableaux pour le calcul des DHG, organiser des stages départementaux et académiques exemplaires de motions à présenter en CA.**